

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY  
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2020-118

**OBJET : Arrêté portant réglementation de la circulation par l'implantation d'un panneau de signalisation STOP rue Beauséjour**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211 et suivants, L.2212 et suivants, L.2213 et suivants ;

**Vu** le Code de la route et notamment l'article R.411-7;

**Considérant** qu'il appartient à l'autorité communale de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites du territoire de la Commune ;

**Considérant** que pour assurer la sécurité des usagers, il est nécessaire de mettre en place un panneau STOP rue Beauséjour ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** A compter de la publication du présent arrêté, un panneau STOP sera implanté dans la rue Beauséjour, à l'intersection avec le boulevard Bellevue. Cette intersection ne sera donc plus une priorité à droite.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire est mise en place par les Services Techniques Municipaux.

**Article 3 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

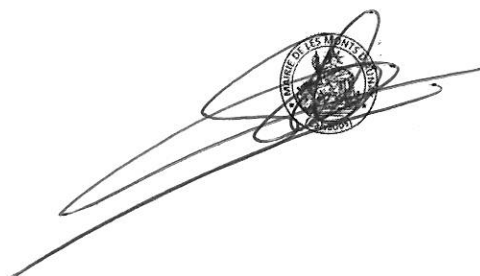
**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de gendarmerie des Monts d'Aunay,
- L'Agent surveillant de la Voie Publique.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 07 octobre 2020.

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, Mme Christine SALMON

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNE DES MONTS D'AUNAY' and a central emblem. The signature is written in a cursive style, extending from the seal towards the bottom left of the page.





AE

BD BELLEVUE

R DE L'EUROPE

R BEAUSEJOUR

Implantation panneau STOP

4  
2

262

258

277

151

152

153

154

155

156

157

143

142

20

20

18

10

12

8

6

14

6

10

12